

BULLETIN DE LIAISON

INFORMATIONS DESTINÉES AUX COMMERÇANTS ET AUX RÉSIDENTS
DE LA 3^E AVENUE ENTRE LA 9^E RUE ET LE BOUL. LAMAQUE



été 2020 / PHASE I

entre le Boulevard Lamaque et la 9 Rue



Crédit: MLS architectes inc.

MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Les mesures mises en place dans le contexte de la pandémie ont fait en sorte que la rencontre d'information concernant les travaux à venir sur la 3^e Avenue entre la 9^e Rue et le boul. Lamaque fut annulée. Malheureusement, le contexte actuel ne nous permet toujours pas de tenir ce type de rencontre.

Par conséquent, nous désirons par ce bulletin d'information vous informer des étapes à venir pour le chantier qui s'amorcera dès le mardi 19 mai prochain.

Les travaux d'aménagements se poursuivront jusqu'à la mi-août tandis que l'asphaltage sera fait en septembre. Il s'agira de travaux d'aménagements de surface tels que trottoirs, bordures et pavage, l'installation de nouveaux lampadaires et horodateurs ainsi que la plantation de végétaux.

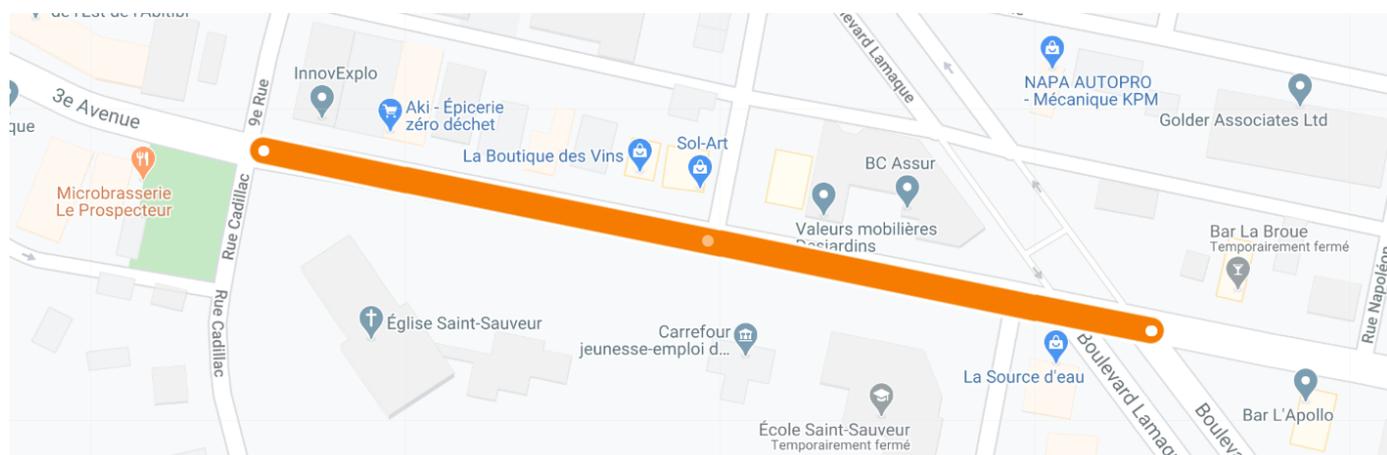
Je vous invite à lire attentivement les informations qui vous sont présentées dans cette publication et à la conserver pour une consultation ultérieure.

En terminant, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre précieuse collaboration dans ce projet qui changera le coeur de notre ville.

Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or

LES PREMIÈRES ÉTAPES

- Le 4 mai dernier, le conseil municipal a octroyé le contrat à l'entrepreneur Lamothe division de Sintra inc. Les professionnels de la Ville de Val-d'Or rencontreront, la semaine prochaine, l'équipe en charge de l'exécution des travaux.
- Avant l'arrivée de l'entrepreneur, notre division des Travaux publics seront à l'œuvre jusqu'à la fin mai afin d'exécuter des travaux préparatoires qui consisteront essentiellement à démanteler les aménagements existants.
- De la signalisation et des clôtures de chantier seront installées pour assurer la sécurité des piétons pour toute la durée des travaux.
- Tout au long des travaux, la circulation automobile et le stationnement seront maintenus, dans la mesure du possible, sur au moins une voie. Toutefois, vous comprendrez que certains travaux exigeront une fermeture complète d'un tronçon de rue afin de ne pas mettre la sécurité des résidents, clients ou travailleurs à risque.



Source: Google map 8 mai 2020

APERÇU DU CALENDRIER DES TRAVAUX

TRONÇON

PÉRIODE

ENTRAVE

Travaux préparatoires par les Travaux publics

ENTRE 9E RUE ET
LAMAQUE

MI-MAI À FIN MAI

PARTIELLE
UN CÔTÉ À LA FOIS

Travaux de réaménagement par l'entrepreneur

INTERSECTION
3E AVE. ET 9E RUE

FIN MAI À MI-JUIN

COMPLÈTE À
L'INTERSECTION

ENTRE 9E RUE ET
L'ACADÉMIE

MI-JUIN À
MI-JUILLET

PARTIELLE AVEC
CERTAINES PÉRIODES
COMPLÈTES.
UN CÔTÉ À LA FOIS.

ENTRE 9E RUE ET
L'ACADÉMIE

MI-JUIN À
MI-JUILLET

PARTIELLE AVEC
CERTAINES PÉRIODES
COMPLÈTES.
UN CÔTÉ À LA FOIS.

ASPHALTAGE
PAR TRONÇON

DÉBUT SEPT.

ENTRE LES
INTERSECTIONS.
LES TROTTOIRS SERONT
OUVERTS ET
PRATICABLES.

Ce calendrier pourrait faire l'objet de changements selon l'évolution des travaux



HORAIRE DE CHANTIER

Les travaux seront principalement réalisés du lundi au vendredi entre 7 h et 18 h.

Cet horaire pourrait faire l'objet de changements selon l'évolution du chantier.

LIVRAISONS

Les livraisons devront être réalisées en priorité par l'accès arrière des immeubles.

Pour toute question concernant l'adaptation de votre accès et des subventions disponibles, veuillez communiquer avec M. Paul Doucet, coordonnateur du Service des permis, inspection et environnement au 819-824-9613 poste 2242 ou à paul.doucet@ville.valdor.qc.ca.

COVID-19

La Ville de Val-d'Or, l'entrepreneur et ses sous-traitants appliqueront les mesures imposées par la Santé publique pour la lutte à la pandémie de la COVID-19. Vous devrez vous aussi faire votre part en respectant la distanciation physique lorsque vous vous adresserez à quiconque de responsable sur le chantier pour obtenir de l'information.

ACCÈS AUX COMMERCES ET IMMEUBLES

Normalement, l'accès piétonnier devant votre immeuble sera maintenu.

Toutefois, si cet accès devait être temporairement bloqué, vous en serez avisé le plus tôt possible.

Durant la période des travaux, la Ville mettra en place une signalisation indiquant l'accès aux commerces et aux immeubles situés dans la zone de chantier.

Des passages protégés pour piétons seront prévus pour permettre de circuler en toute sécurité.

PROPRETÉ DES LIEUX

En plus du bruit et des vibrations causées par les travaux, le chantier provoquera de la poussière. Afin de minimiser cet impact, de l'abat-poussière sera appliqué.

AUTORISATION D'EMPIÉTEMENT

Afin de permettre la réalisation des aménagements publics de surface (bordures, trottoirs et autres) et de les marier à ceux de votre terrain, les employés de la Ville de Val-d'Or ainsi que ses mandataires devront pouvoir y accéder.

Cet empiètement temporaire est normal afin de réaliser les travaux qui pourraient s'étendre jusqu'à 1,5 mètre sur votre propriété, selon le positionnement du bâtiment. La Ville s'engage à remettre le fonds de terrain en état. À moins d'indication contraire de votre part dans les 10 jours suivant la réception de la présente, la Ville considérera avoir reçu votre consentement pour ce faire.

Toute question ou commentaire peut être adressée à Me Annie Lafond, greffière, au numéro 819-824-9613 poste 2226 ou greffe@ville.valdor.qc.ca.

La Ville contactera individuellement les propriétaires des terrains qui nécessiteront une tolérance d'empiètement permanent afin de convenir de l'établissement d'une servitude.



COMMUNICATIONS

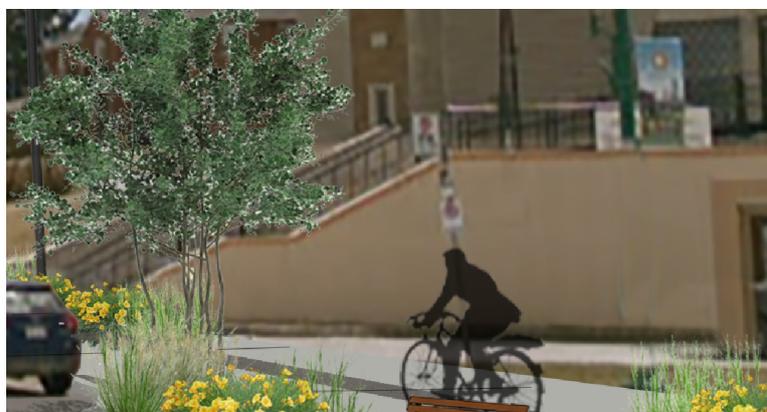
Une section du site web de la Ville de Val-d'Or au www.ville.valdor.qc.ca présentera l'évolution du chantier. La page Facebook de la Ville de Val-d'Or publiera également les informations générales à la population.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour recevoir de l'information plus spécifique tout au long du chantier, nous vous invitons fortement à **vous inscrire à notre système d'alertes et de notifications** afin de recevoir par texto, appel automatisé ou courriel les avis qui s'appliqueront aux immeubles situés entre la 9e Rue et le boul. Lamaque. Il est possible de s'y inscrire en ligne via le site web de la Ville de Val-d'Or ou par téléphone au 819-824-9613 poste 4444.

Nous aimerions également recueillir vos coordonnées afin de vous joindre rapidement au besoin. Pour ce faire, veuillez nous écrire à communications@ville.valdor.qc.ca ou nous téléphoner au 819-824-9613 poste 2202.

Une personne ressource sera désignée par l'entrepreneur pour répondre à vos questions et vous informer de façon régulière. Les coordonnées de cette personne vous seront communiquées ultérieurement.



NOUS JOINDRE

Notre équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Service des infrastructures urbaines / Division ingénierie

819-824-9613 poste 2260
ingenierie@ville.valdor.qc.ca

ADAPTATION DE L'ACCÈS ARRIÈRE À VOTRE IMMEUBLE

M. Paul Doucet, coordonnateur du Service des permis, inspection et environnement

819-824-9613 poste 2242
paul.doucet@ville.valdor.qc.ca

EMPIÉTEMENTS ET SERVITUDES

Me Annie Lafond, greffière
819-824-9613 poste 2226
greffe@ville.valdor.qc.ca

COMMUNICATIONS

Service des communications

819-824-9613 poste 2202
communications@ville.valdor.qc.ca



Val-d'Or